



23 mai 2019

Irrigation et lutte contre le gel

Exemple du consortage du Grand Blettay à Fully

Suite au gel destructeur d'avril 2017 qui a dévasté des cultures viticoles et fruitières dans la plaine du Rhône, un crédit-cadre a été octroyé par l'Etat du Valais. Des moyens de lutte, telle que l'irrigation, ont été mis en œuvre. Le consortage du Grand Blettay à Fully est un exemple réussi d'action collective. Il bénéficie notamment du soutien financier de la 3^e correction du Rhône (R3).

Face à l'ampleur des dégâts du gel en 2017 qui a frappé la viticulture et l'arboriculture valaisannes, un crédit-cadre de 35.2 millions de francs a été octroyé en septembre 2017 par le Grand Conseil. Ses axes principaux étaient la réalisation de projets collectifs et l'électrification des systèmes d'irrigation, dans un objectif de rationalisation et de modernisation des réseaux existants. Cinq projets pour une surface de près de 100 hectares ont été réalisés et quinze projets sont en cours d'étude pour plus de 20 millions de francs d'investissement. 2.7 millions de francs sont investis actuellement pour les mesures d'irrigation et de lutte. Des projets ont été initiés sur plus de onze communes, tant au niveau de la viticulture que de l'arboriculture.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie eau du canton du Valais. Ils sont menés en étroite collaboration avec le Service de l'agriculture et le Service de l'environnement. Sur la base de l'inventaire des puits existants, un potentiel de rationalisation a été mis en évidence. Fort d'une collaboration de plus de trente ans avec le centre de recherche sur l'environnement alpin (CREALP), le canton du Valais a mis en œuvre l'un des systèmes de surveillance de la nappe phréatique les plus poussés au niveau suisse. La réalisation des projets d'irrigation et de lutte contre le gel s'inscrit dans ce cadre. La rationalisation des réseaux existants est garante d'une gestion optimale des ressources en eau.

Le projet présenté à Fully est exemplaire en termes de rapidité de mise en œuvre et de rationalisation des infrastructures. Le système de pompage centralisé permet de remplacer les vingt puits individuels existants. Il a nécessité moins de six mois de procédures cantonales et fédérales, visant l'approbation du projet et l'octroi de contributions. Sur un investissement total de 993'000 francs, 496'500 francs ont été alloués dans le cadre de l'accompagnement agricole de la 3^e correction du Rhône (canton, Office fédéral de l'environnement) et 287'000 francs dans le cadre des améliorations structurelles (canton, commune, Office fédéral de l'agriculture).

Ces projets renforcent la production locale en cultures spéciales et préservent les récoltes. Ils visent la modernisation des infrastructures d'irrigation actuelles garantant une protection des cultures lors des périodes de gel et d'un approvisionnement en eau lors des périodes de sécheresse.

Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 05

Laurent Maret, chef de l'Office des améliorations structurelles, Service cantonal de l'agriculture, 027 606 78 05

